

PAGES SPÉCIALES HÉRAULT

L'EDITO

Le climat s'acharne !



Sommaire

Grêle & Sécheresse.....p2

Nouvelle salariée JA34....p3

Rentrée JA34.....p3

Tournée des vendanges...p5

Subvention matériel
nouveaux installés.....p5

PAC 2015 - 2016.....p7

Tournées cantonales.....p8



Aude GEIGER
Mas de Saporta - CS 60015
34875 LATTES Cedex
Tél.: 04 67 67 95 97
www.jeunesagriculteurs34.fr
syndical.jeunesagriculteurs@saporta.net



Guilhem VRECORD MITEL
Mas de Saporta - CS 60015
34875 LATTES Cedex
Tél.: 04 67 67 95 98
www.pointinfo34.com
info_installation34@saporta.net
Permanences sur rdv :

Lattes, Pézenas, Béziers, Clermont l'Hérault,
Bédarieux, Saint Pons de Thomières ou Lodève



Séverine JOURNET
Mas de Saporta - CS 60015
34875 LATTES Cedex
Tél.: 04 67 92 18 11
jeunes_agriculteurs34@saporta.net

Après avoir lourdement frappé l'est Montpelliérain mi-août, le ciel nous est encore tombé sur la tête, impactant à nouveau les communes de Saint Just, Saint Nazaire de Pézan, Lunel, Lunel Viel, Marsillargues, Lansargues et Candillargues, causant de sérieux dégâts sur les vergers avec près de 6000 tonnes de pommes détruites. Nous souhaitons apporter tout notre soutien à nos collègues arboriculteurs.

De l'autre côté, la sécheresse a largement entamé nos récoltes avec des baisses de rendements estimés entre 30 et 60% selon les secteurs et les cépages. Nous rappelons à tous nos adhérents qu'il est impératif de vous faire connaître auprès de l'animatrice des JA, de faire remonter les pertes estimées sur vos exploitations afin que nous ayons un maximum d'informations à faire remonter aux différents services auprès desquels nous irons négocier des mesures spécifiques : exonération de TFNB, prise en charge de cotisations MSA ou autres. Cela est d'autant plus vrai pour les jeunes installés dans la cadre de la Dotation Jeune Agriculteur, pour lesquels un suivi particulier sera nécessaire du point de vue réglementaire.

Force est de constater que les mécanismes assurantiels sont aujourd'hui obsolètes et ne satisfont plus les attentes des agriculteurs souscrivant des contrats d'assurance récolte. Les jeunes agriculteurs, aux exploitations particulièrement fragiles, sont les premiers à en pâtir. Cette situation ne peut plus durer ! Un travail de longue haleine attend la profession pour remettre à plat l'ensemble des systèmes d'assurance récolte, et plus largement, établir des outils pour nous couvrir contre les aléas et éviter d'arriver à des situations dramatiques. Jeunes Agriculteurs sera présent pour être force proposition, et faire remonter vos besoins, vos attentes et vos suggestions à ce sujet, soyez en assurés !

Camille BANTON
Secrétaire Générale JA34

Samuel MASSE
Président JA 34

Intempéries et aléas climatiques

Grêle et sécheresse dans l'Hérault

Vous avez été touchés par les épisodes de grêle d'août et septembre derniers ? Vous êtes touchés par la sécheresse ? Faites vous connaître si ce n'est pas déjà fait !

Afin de vous accompagner dans les meilleures conditions, une cellule de crise a été mise en place. Ce dispositif permet de coordonner les différents intervenants, proposer, coordonner et mettre en œuvre des mesures d'aide, du conseil collectif et individuel.

La cellule de crise a comme vocation de vous accompagner à tous les niveaux : humain, technique, financier. Elle vous permet :

- de vous faire recenser si cela n'a pas déjà été fait, par Internet ou par téléphone au 04 67 92 18 11
- d'obtenir un accompagnement technique (traitements, récolte, taille, ...) en contactant, le service viticulture au 04 67 20 88 32 ou le service arboriculture au 04 67 20 88 17. Cet accompagnement technique se traduit par :
 1. Un appui téléphonique,
 2. La diffusion de Flash technique Performance en fonction des évolutions des cultures
 3. Le contact individuel auprès des agriculteurs et coopératives qui ont exprimé un besoin d'appui lors du recensement : un échange technique et un RDV à leur convenance est organisé avec un suivi adapté à chaque situation,
 4. Un appui spécifique pour la campagne de taille est programmé après les vendanges, en novembre, avec une journée en groupe par secteur et un accompagnement individuel à la demande.



- **De mettre en place un accompagnement économique et global** (soutien social, psychologique, ...) si votre sinistre est de nature à venir fragiliser votre exploitation, en vue de mobiliser des dispositifs pour faire face à cette période difficile.

En parallèle, le réseau **Agir Ensemble** de la MSA est à votre écoute pour étudier votre situation, vous accompagner ou vous orienter vers le bon interlocuteur : **0 800 100 362**. Dans le cadre de son activation spécialement pour l'épisode de grêle, l'interlocutrice du réseau Agir Ensemble prendra contact avec les agriculteurs ayant été sinistré à plus de 50% pour faire un point au cas par cas sur les besoins, et mettre en place un accompagnement individualisé, notamment l'appui au montage des demandes d'aides qui pourront être sollicitées auprès des différentes collectivités (CCGPSL, Montpellier3M, Département, Région)



• Contact direct MSA :

Problème de paiement de cotisation, une ligne directe est à votre service : **04 67 34 80 10**

NB : Le Comité Départemental d'Expertise s'est réuni début septembre pour faire une demande de reconnaissance de calamités agricoles pour pertes de fonds sur plantier et taille sévère. La demande sera examinée au CNGRA mi octobre. Nous vous tiendrons informés des résultats par flash info.



Coopérative d'Electricité de Saint-Martin-de-Londres

Votre partenaire de proximité en énergie électrique

GRABELS - 04 67 10 40 70
PAULHAN - 04 67 25 35 00

SAINT-MARTIN-DE-LONDRES - 04 67 66 67 30
SAINT-GELY-DU-FESC - 04 67 66 67 66

DIRECTION - 158 allée des écureuils 34982 SAINT-GELY-DU-FESC
www.cesml.com mail : secretariat@cesml.fr

Salariés JA 34

Une nouvelle tête pour s'occuper de la Comm'

Pour ceux qui sont venus nous prêter main forte à la fêria, vous l'avez déjà rencontrée. Pour les autres, c'est avec plaisir que nous vous présentons Camille CHAVOUTIER, qui a rejoint la structure fin juillet.

Une nouvelle tête, de nouvelles idées pour développer la communication autour du service de remplacement et du réseau JA. Objectifs : intervenir sur le territoire et auprès des OPA pour faire connaître le service de remplacement aux agriculteurs, afin que celui-ci soit plus mobilisé, intervenir dans les centres de formation agricole ; travailler sur la comm' de JA34 : auprès des adhérents avec la new's letter (dont la première est parue mi septembre), la réfection des plaquettes, de notre site Internet, l'animation du compte facebook, et la communication grand public avec la participation à de nouveaux événements pour promouvoir le métier d'agriculteur. Originaire d'Arles, et titulaire d'une licence et d'un master en communication, Camille saura remplir avec succès, on en doute pas, les missions que lui ont été confiées pour redynamiser la comm' du réseau ! Bon courage à elle !



Vie syndicale

Le Bureau JA 34 fait sa rentrée

Avant d'attaquer les vendanges, et pour clôturer la saison estivale, les membres du bureau JA 34 ont fait leur rentrée en même temps que les écoliers ! Sujets abordés au bureau : développement de la comm' pour JA34 en lien avec l'arrivée de Camille: compte facebook, news letter, événements de promotion du métier à venir, actualité sur installation, candidature pour la session RGA 2018, point grêle et calamité agricole, financement de la structure... Bref, l'ordre du jour était chargé !

De quoi attaquer la rentrée avec un bon planning, des idées nouvelles et du dynamisme !



PELLENC LANGUEDOC-ROUSSILLON

Spécialiste de la vigne et de la viticulture

Votre concessionnaire CLAAS

Professionnel de la taille



Service Atelier

Magasin de
pièces détachées

Offres de
financement



10 rue des entrepreneurs
34290 SERVIAN
Tél : 04 67 39 29 00

45 allée du Roussillon
11200 LEZIGNAN-CORBIÈRES
Tél : 04 68 27 56 19

CLAAS

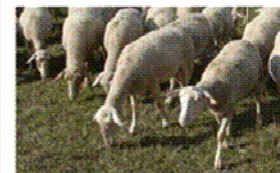
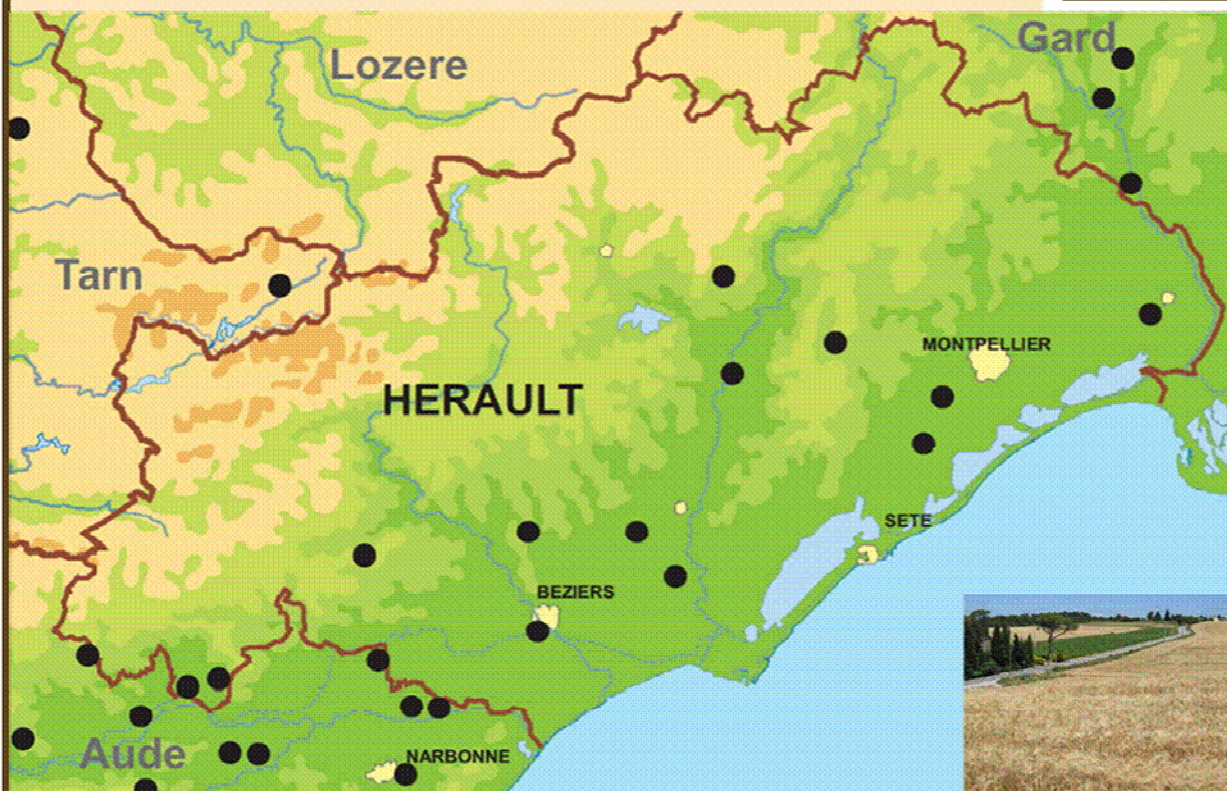


→ Nos métiers

- **Agrodistribution / collecte et négoce grandes cultures**
1 160 000 t. collectées dans le Groupe.
- **Semences**
1000 multiplicateurs - 20 000 ha.
- **Accompagnement des filières Viticoles-Arboricoles & Maraîchères**
Appuis techniques et approvisionnement - 45 000 ha de vigne -
2 500 ha d'arbres fruitiers - 1 500 ha de productions légumières -
40 techniciens ARTERRIS - EURAMED
- **Prestation d'emballage**
GOE Service à Lézignan-Corbières (création graphique -
emballage - bouteilles,...)
- **Nutrition & productions animales**
150 000 t. d'aliments produits
 - . **Ovins**, 300 000 agneaux commercialisés, production Label
 - . **Pamipèdes**, 500 000 canards abattus et transformés/an
 - . **Volailles**, Label et standard 80000 abattages/sem.
- **Services à la production**
Plan de fumure, calcul de ration, logiciel SIREME de traçabilité,
certiphyto...
- **Service « Irrigation, plasticulture et réglage des pulvérisateurs »** AQUATERRIS, filiale spécialisée.

→ Vos Contacts :

- **GIGNAC - ASPIRAN**
04 67 57 66 77
Jean Luc BOST -
06 22 08 84 31
- **COURNONTERRAL**
04 67 85 34 89
Frédéric CLERISSI -
06 09 95 90 30
- **THEZAN LES BEZIERES**
04 67 93 60 22
Céline FOURNIE -
06 27 34 66 29
- **OLONZAC**
04 68 91 24 51
Benoît ESCOURROU -
06 19 18 72 86
- **SERVIAN**
04 67 39 20 06
Xavier RIVERA -
06 25 31 23 67
- **SAINT CHINIAN**
04 67 38 00 02
Sébastien ROUSSE -
06 16 84 00 94



Viticulture

Tournée du Préfet

La traditionnelle « Tournée des Vendanges » s'est tenue le 10 septembre dernier. Pierre POUËSSEL s'est rendu chez notre trésorier, au Domaine Castan à Cazouls les Béziers pour prendre la température des premières vendanges dans un secteur qui a été durement touché par la sécheresse.

Cette visite, organisée depuis plusieurs années avec la Chambre d'agriculture, la FDSEA, Coop de France et les Vignerons Indépendants, reste l'occasion de faire remonter aux représentants de l'Etat et aux élus des collectivités les problématiques rencontrées sur le territoire. Un fois n'est pas coutume : les sujets n'ont pas manqué, au centre desquels évidemment, l'inquiétude de la profession sur la sécheresse qui a largement entamé le début des récoltes, et sur l'épisode de grêle qui a frappée l'est du département au mois d'août. Des mesures immédiates ont été demandées, telles que l'exonération de TFNB pour les agriculteurs sinistrés. D'autres mesures, sur le long terme cette fois ci, ont également été évoquées, afin de sécuriser l'approvisionnement en eau des exploitations : extension du réseau BRL, aménagement de forages et de retenues collinaires.



S'agissant des problématiques sécheresse et irrigation qui touchent notre département, le Conseil Départemental et l'Etat se mobiliseront aux cotés des viticulteurs : ils ont annoncé le recours à un bureau d'étude afin d'évaluer en complément de la ressource en eau d'Aquadomia les besoins agricoles en matière de réseaux de retenues à réaliser dans le département. Kleber Mesquida a confirmé « le soutien du département pour la réalisation de cette étude ».

Guilhem CASTAN (qui outre accueillir le préfet sur son domaine, représentait les JA34) a lui insisté sur la nécessité de se protéger, et de développer encore l'assurance récolte, surtout chez les jeunes qui lorsqu'ils s'installent sont très vulnérables et n'ont pas vraiment le droit à l'erreur. D'autant plus que l'assurance est prise en charge à 65% dans le cadre de la PAC, ce que beaucoup de jeunes ignorent. Néanmoins, des outils plus performants de gestion des risques doivent être développés, pour être plus attractifs pour les jeunes.

PCAE

Aide à l'investissement pour les nouveau installés !

Nous vous avons parlé plusieurs fois des différentes mesures d'aide du Plan de Compétitivité et d'Adaptation des exploitations (PCAE). Une mesure concerne **spécifiquement les nouveaux exploitants** agricoles (en individuel ou en société) **affiliés depuis moins de 5 ans**. Elle permet de **financer tout type d'investissement matériel** nécessaire au fonctionnement de l'activité : tracteur, utilitaire, matériel de culture, matériel d'élevage... et apportant une amélioration de la performance globale de l'exploitation (que ce soit au niveau environnemental, économique, social...). N'est donc pas finançable le renouvellement/remplacement d'un matériel à l'identique. Le matériel d'occasion est éligible.

La subvention s'applique à hauteur de 40% de l'investissement sur des montants éligibles entre 3000 et 15000€ HT.

LA DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS EST LE 30 OCTOBRE !!

Pour toute question n'hésitez pas à contacter votre animatrice syndicale au 04 67 92 12 11



PAYS D'OC
Indication Géographique Protégée
— Vins de cépages —



DEVENEZ PAYS D'OCOLOGUE

**Les arômes des 56 cépages Pays d'Oc
reflètent une telle diversité de territoires
que vous n'avez pas fini d'en faire le tour !**

chardonnay pinot noir cabernet sauvignon syrah grenache cabernet franc merlot carmenère gamay mondouze
carrignan chenin blanc cinsault cot portan moscadet petit verdot pinot gris marselan grenache gris sauvignon
viognier grenache blanc muscat à petits grains carignan blanc chassas mourvèze chenin blanc colombar
marcabeu marsanne mauzac muscat d'alexandrie péquerpou blanc négrette roussanne stouillon terret blanc ugni blanc
vermentin arbois tempaillio grenache gris gewürztraminer muscat de hamburg sauvignon gris gris mauzac
bourboulenc altesse petit manseng sylvaner pinot blanc riesling sauvignon gris carrignan blanc



de l'Institut National des Appellations d'Origine

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION



PAC 2015

Les opérations de mise en paiement des DPB, paiement redistributif, paiement JA et paiement vert ont été effectuées lors du week-end des 20 et 21 août, en vue des versements qui devaient intervenir à compter du 10 septembre.

Le paiement national moyen par hectare est fixe de 2015 à 2019 et est établi sur la base du plafond national total des paiements directs 2019 divisés par le nombre total d'hectares admissibles déterminés en 2015. **Il est fixé à 272,50 €.**

Le montant unitaire du paiement JA est également fixe pour la programmation : il est fixé à 68,12 €/ha.

Enfin le montant unitaire du paiement redistributif est établi chaque campagne au regard de l'enveloppe allouée au dispositif et du nombre d'hectares pouvant être pris en compte pour ce paiement. **Pour 2015, il est fixé à 25,00 €/ha.**

Le solde de l'ICHN devait être versé fin septembre, au même titre que l'aide au veau sous la mère - **n'hésitez pas à vous manifester si vous n'avez rien perçu!**

Le solde des aides couplées végétales interviendra courant octobre.

Les aides au bio et MAEC seront soldées entre octobre et décembre.

PAC 2016

La demande d'ATR 2016 s'effectue par voie électronique sur TelePAC uniquement, depuis 8 septembre au jusqu'au 15 décembre 2016. L'ATR représentera 90 % du montant des aides PAC 2016 attendues. Les montants seront ainsi calculés :

- 1) Pour les exploitants ayant déposé des demandes de paiement en 2015 et 2016 avec le même n° Pacage :
 - Pourcentage des paiements au titre de la campagne 2015 : 90 % des aides découplées, de l'ABA et de l'ABL, de l'ICHN
 - ⚠ Pour les aides découplées et l'ICHN, réduction du pourcentage si la surface graphique 2016 est inférieure à la surface graphique 2015 (surface hors rapatriement des estives collectives).
- 2) Pour les autres exploitants :
 - Si introduction d'une demande d'attribution de DPB (formulaire de subrogation, clause de transfert, demande de dotation réserve), montant unitaire : 179,50 €/ha + 40.50€/ha dans la limite de 52ha
 - Si demande de paiement JA, montant complémentaire dans la limite de 34 ha : 61,30 €/ha
 - Si demande d'ABA, montant complémentaire forfaitaire de 5000 €
 - Si demande d'ABL, montant complémentaire forfaitaire de 1200 €
 - Si demande d'ICHN et si siège d'exploitation situé en zone défavorisée : montant complémentaire de 120,60 €/ha dans la limite de 25 ha, 95,40 €/ha au-dessus de 25 ha et jusqu'à 50 ha et 45 €/ha au-dessus de 50 ha et jusqu'à 75 ha.



FD CUMA Hérault - La Jasse de Maurin - 34470 LATTES -
Tel : 0467272707

Antenne Chambre d'Agriculture - ZAE LA BAUME -
34290 SERVIAN - Tel: 0467364793

Hérault

Vie Syndicale

Tournées Cantonales

Comme chaque année, la tournée des cantons JA se déroulera sur les mois de novembre et décembre. L'objectif de ces réunions cantonales est que les responsables départementaux, notamment Camille et Samuel, accompagnés de l'animatrice, aillent à la rencontre des adhérents sur tout le territoire.

Il s'agit d'un moment important pour la vie du réseau. Animées par le président du canton et l' élu départemental, l'objet de ces rencontres est vraiment de faire remonter les questions et les problématiques que vous rencontrez au niveau local, tous sujets et toutes productions confondus.

Les adhérents sont la voix du réseau : sans votre point de vue, sans votre avis, difficile de faire remonter aux échelons supérieurs nos positions, nos idées, nos déconvenues - et donc difficile de râler ultérieurement si les propositions nationales ou régionales ne nous plaisent pas !

Les réunions cantonales se veulent être un lieu d'information et surtout d'échange convivial, entre JA d'un même secteur. Habituellement, l'information vient du département, et redescend vers les cantons, par le biais de flash info, ou autres. L'information doit également circuler dans l'autre sens. Sans cantons à la base, pas de département.

Cette année, cette tournée aura vraiment pour ambition de relancer la dynamique cantonale. Une réunion des présidents de cantons dans l'été a déjà permis d'aborder cette question, qui sera également traitée au prochain conseil d'administration en octobre : comment faire venir davantage d'adhérent ? comment avoir des cantons actifs ? quels projets, quelles animations pour nos cantons ? Pour faire de JA 34 un syndicat plus dynamique. Nous attendons vos propositions !

Nous vous communiquerons les dates très prochainement, mais vous pouvez d'ores et déjà contacter vos présidents/SG de cantons (nous vous y encourageons) si vous souhaitez aborder des thématiques spécifiques cette année !

CANTON	PRESIDENT	TELEPHONE	SG	TELEPHONE
CASTRIES - PIC ST LOUP	DUMAS Rémi	06 14 48 86 42	BANTON Camille	06 76 14 57 56
GIGNAC	SOULIER Franck	06 83 65 25 15	SOULIER Alexandre	06 38 50 68 95
LODEVE	ROSSIGNOL Julien	07 86 25 68 34	SEGUIER Fabrice	06 74 36 03 51
ST PONS	PETIT Sébastien	06 75 02 16 81	GOUT Gilles	06 71 07 00 87
MINERVE	GUERRERO Ludovic	06 09 73 28 26	CARRERE Nathan	06 78 23 33 27
ST CHINIAN	CALVET Julien	06 87 50 79 17	ROUSSIGNOL Vivien	06 22 74 24 51
BEZIERS	ASTRUC Cesar	06 62 43 73 55	CASTAN Guilhem	06 23 43 60 53
SERVIAN	BOUSSIÈRE Julien	06 26 42 57 40	GRANIER Jordi	06 47 75 09 47
AGDE - PEZENAS	CARRIER Beranger	06 12 98 25 68	CARRIER Aurélien	06 29 75 26 41
MEZE - VILLEVEYRAC	DE BOISGELIN Guillaume	06 88 96 32 65	HUMBERT Steeve	06 17 07 70 09

Agenda JA :

6 oct : CDOA

10-16 oct : Semaine du goût

11 oct : CA Safer

17 Oct : CA JA34

21 oct : CTD Safer

Oct : Réunion bilan fériá

Nov-Déc : Tournées Cantonales

CALVET
La pulvérisation sur mesure

PULVÉRISATEURS « PNEUMATIQUES »

- ECO + ARRIERE De 600 à 2000 litres
- ECO + SEMI PORTE De 600 à 1500 litres

PULVÉRISATEURS « AÉRO-CONVECTEURS »

- AÉRO-CONVECTEUR TRAINÉ De 600 à 2000 litres
- AÉRO-CONVECTEUR TRAINÉ LINÉAIRE Aspiration inversée de 800 à 2000 litres

POUDREUSES PORTÉES ET TRAINÉES

- POUDREUSES PORTÉES De 150 à 300 litres Trainées 700 litres

« EPAMPRAGE ET DESHERBAGE »

- EPAMPREURS ET BÂTI

e-mail: calvetfz@wanadoo.fr Tél: 04 68 27 27 70
Site: www.calvetsa.com Fax: 04 68 27 17 02
41 ALLÉE DU ROUSSILLON
RN 113 - 11200 LEZIGNAN CORBIÈRES

PEPINIERES VITICOLES

VITIPRO
Vaucluse

Daniel BARTES - Technicien
Pouzols-Minervois - 06 84 78 51 25

5, Route des Lônes - 84420 PIOLENC Tel 04 90 62 42 42 - Fax 04 90 62 50 70 Mail : info@vitipro.fr